

Assemblée générale départementale à Évry le 6 mai

Une centaine de parents d'élèves et de personnels réunis

Contre le choc des savoirs, pour un choc des moyens !



Une centaine de parents d'élèves et professeurs, représentant 44 établissements* (environ un tiers des établissements du département) se sont réunis le 6 mai en assemblée générale à Évry à l'appel des organisations (FO, CGT, FSU, Sud, Unsa, CFDT, FCPE, Cape 91, UDAAPE et 2 autres associations locales de parents d'élèves).

Le constat a été fait que le refus du « choc des savoirs » est unanime et qu'il y a des mobilisations un peu partout en France pour obtenir son retrait ainsi que des moyens pour les établissements et les écoles.

Dans le département, des actions ont été menées avec succès à Ste Geneviève des bois, à St Michel sur Orge, à Chilly Mazarin, à St Chéron, à Crosnes, à Athis Mons, à Palaiseau, à Villebon, à Villemoisson, à Grigny, ...

Afin de poursuivre la dynamique engagée et d'amplifier la mobilisation pour gagner, l'AG a décidé* :

- d'organiser la grève nationale contre le choc des savoirs **le mardi 14 mai**
- d'organiser une opération « établissements déserts » dans tout le département de l'Essonne **le jeudi 16 mai**. Chaque établissement est invité à organiser cette action, avec les parents d'élèves, partout où c'est possible, y compris par la grève.
- de se mobiliser aux côtés des parents d'élèves **le samedi 25 mai** (journée nationale de manifestation organisée par les syndicats et les fédérations de parents d'élèves).

*Collège Paul Éluard (Ste Geneviève des bois), collège Jules Ferry, (Ste Geneviève des bois), collège Bara (Palaiseau), collège les Dines Chiens (Chilly Mazarin), collège Paul Fort (Monthléry), collège César Franck (Palaiseau), collège Émile Auvray (Dourdan), collège Pasteur (Longjumeau), collège Neruda (Grigny), collège le Roussay (Étréchy), collège Marie Curie (Étampes), collège Lurçat (Ris Orangis), collège Camus (Ris Orangis), collège Blaise Pascal (Villemoisson), collège H. Wallon (Vigneux), collège Dunoyer de Segonzac (Boussy St Antoine), collège Delalande (Athis Mons), collège Bellevue (Crosnes), collège Mendes France (Marcoussis)...

**Détail des votes : 25 mai (unanimité des 96 présents), 14 mai (83 pour/13 abstentions), 16 mai (vote : 94 pour, 2 abstentions)*